

## PUBLIC

- **Publics** : Collectivités, exploitants d'entreprise de transport / travaux en eaux intérieures, porteurs de projets

- **Sessions ouvertes** à partir de 5 apprenants **et limitées** à 10

- **Un référent handicap** existe au sein de notre structure :

*Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.*

## PRÉREQUIS

Formation réservée aux personnes en activité dans une entreprise ou une collectivité et responsable d'une exploitation fluviale.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés à partir d'un diaporama suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire de satisfaction à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## INTERVENANT

- **Florence BEZY** technicienne de la navigation fluviale de la société **surlesflots.com** sous l'enseigne **Flots Formations**

ou

- **Un formateur qualifié** issu de la navigation en eaux intérieures représentant la société Flots Formations

## OBJECTIFS

**Acquérir les connaissances techniques et réglementaires** nécessaires pour gérer d'une exploitation dédiée à la navigation fluviale qui permettront :

- **D'animer et coordonner** l'activité d'une ou plusieurs équipes d'un site d'exploitation,
- **D'organiser ou superviser** tout ou partie des activités d'un site ou d'un service d'exploitation de transport fluvial (marchandises et/ou passagers) selon la réglementation de la navigation fluviale et les normes de sécurité des biens et des personnes, dans un objectif commercial de qualité.

## PROGRAMME

### Enseignement théorique

- Connaissance générale de la navigation intérieure et du réseau intérieur français ;
- Réglementation, normes et exploitation techniques ;
- Les autorités de régulation ;
- Les autorités de contrôle ;
- Le bassin de navigation Garonne / Dordogne / Entre deux mers

## DURÉE : 1 JOUR (7H)

Formation dispensée sur 1 jour. Les 7h d'animation ne comprennent pas les pauses intercoures et la pause déjeuner.

## PRIX : 380€ / STAGIAIRE

**En intra-entreprise : nous consulter\***

\*Prix net, exonération de la TVA pour les actions de formations professionnelle continue conformément à l'article 261-4-4a du Code général des impôts)

## VALIDATION

L'acquisition des connaissances lors de la formation donnera lieu à la délivrance d'une :  
**ATTESTATION DE FORMATION**

**L'ACTION DE FORMATION ENTRE DANS LA CATÉGORIE DES ACTIONS D'ADAPTATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L.6313.-1 DU CODE DU TRAVAIL**